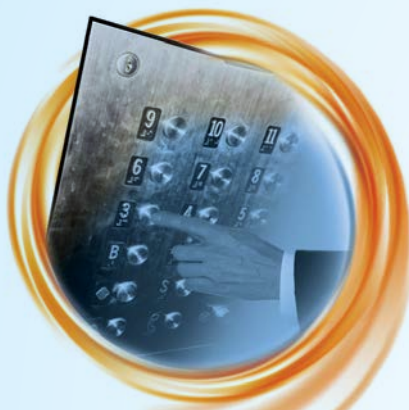


Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur



Description du métier

- Installe, répare, modernise et entretient des systèmes de déplacement mécanisés, tels que des ascenseurs à traction et hydrauliques, des escaliers mécaniques et des tapis roulants, selon les exigences des normes en vigueur.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en mécanique d'ascenseur et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 5 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (10 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées aux techniques d'assemblage, à l'électronique, à l'électricité, à l'hydraulique, à la mécanique, à l'instrumentation et à l'interprétation des normes applicables;
- Être autonome et minutieux;
- Faire preuve d'éthique professionnelle;
- Être capable d'analyser différents systèmes et de travailler en équipe, en hauteur et dans des espaces restreints;
- Avoir une bonne coordination et une bonne condition physique.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	40 681 \$
Compagnon***	84 246 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	95 041 \$
Proportion****	87 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
- ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
- *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
- **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	54	49

Volume de travail par secteur

Institutionnel et commercial 98 %

Résidentiel 1 %
Génie civil et voirie 1 %

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,57 \$	22,38 \$	20,94 \$
2 ^e période	27,08 \$	26,85 \$	25,13 \$
3 ^e période	31,60 \$	31,33 \$	29,32 \$
4 ^e période	38,37 \$	38,04 \$	35,60 \$
5 ^e période	38,37 \$	38,04 \$	35,60 \$
Compagnon	45,14 \$	44,75 \$	41,88 \$

* Salaire en avril 2019.

Perspectives d'emploi



- En 2018, on comptait 1 127 mécaniciens d'ascenseur. Environ les 2/3 étaient des compagnons. Ces salariés travaillent pour 70 employeurs;
- L'activité des mécaniciens d'ascenseur se concentre presque exclusivement dans le secteur institutionnel et commercial, où le volume de travail demeurera élevé au cours des prochaines années. Leur travail est peu saisonnier, ce qui leur permet d'atteindre la meilleure moyenne annuelle de travail (1 493 heures travaillées). L'entretien et la réparation des systèmes existants augmentent les débouchés pour ce métier;
- En 2018, on recensait 49 entrées de nouveaux apprentis, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne observée au cours des 4 années précédentes (54). Dès la première année de travail, les apprentis gagnent un salaire moyen de plus de 40 700 \$, tandis que le revenu annuel moyen des compagnons travaillant au moins 500 heures (87 % des compagnons) peut s'élever à plus de 95 000 \$, un des salaires les plus élevés de tous les métiers de la construction assujettie aux conventions collectives;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les mécaniciens d'ascenseur. La demande est en forte hausse et les travailleurs actuels sont peu disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Mécanique d'ascenseur (5337) ou
Elevator Mechanics (5837)

Durée de la formation : 1 800 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal*

* Formation également offerte en anglais.



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	7
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	7
Côte-Nord	0
Estrie	18
Île de Montréal	219
Laval-Laurentides-Lanaudière	297
Mauricie-Bois-Francs	13
Montérégie	284
Outaouais	25
Québec	183
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10
Extérieur et Baie-James	64
Total	1 127

Nombre de femmes actives dans le métier 16

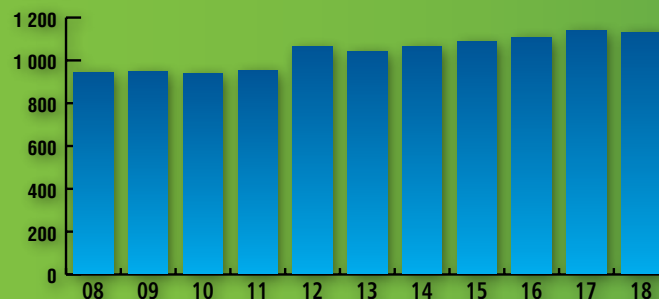
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Mécanicien d'ascenseur	16 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	61 %	38 %	1 %	360
Compagnon	43	9 %	75 %	16 %	767
Total des mécaniciens d'ascenseur	39	25 %	63 %	12 %	1 127
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321